

COMMUNIQUE DE PRESSE 19 décembre 2012



Wallonie-Bruxelles Tourisme
WBT asbl



Palmarès 2012 de l'écolabel 'Clé verte'

pour l'hébergement et les salles d'événements en Région bruxelloise "

Afin de répondre à l'intérêt du secteur hôtelier et d'autres types d'établissements touristiques implantés en Région de Bruxelles-Capitale, l'écolabel international « Clé Verte » (Green Key) porté à Bruxelles par la Fédération Inter-Environnement Wallonie et soutenu depuis fin 2010 par Christos Doulkeridis, Ministre-Président du Gouvernement francophone bruxellois (Cocof) en charge du Tourisme, contribue à positionner Bruxelles comme destination durable. Cette année, de nouveaux hébergements et aussi, pour la première fois, des SPECIAL VENUES (salles d'événements), ont reçu ce prestigieux label. La troisième cérémonie des remises du label "clé verte" s'est déroulée à l'hôtel Stanhope, premier hôtel 5 étoiles de Belgique (1991), qui a également réussi sa "transition clé verte".

En 2012, 12 nouveaux lauréats ont reçu leur certificat : 6 hôtels : **Park Inn by Radisson Brussels Midi, le Thon Hotel EU, le Stanhope, l'hôtel Le Plaza, le Dolce La Hulpe Brussels, le NH Atlanta**, 2 Bed&Breakfast : **La Chambre de Plume et le BiHome**, 2 auberges de jeunesse : **Jacques Brel et Auberge des 3 Fontaines**, et enfin, dans la nouvelle catégorie, 3 Special Venues : **The Event Lounge, Le Concert Noble, Tour&Taxis**.

A l'heure actuelle, Bruxelles compte donc 19 hébergements (13 hôtels, 4 B&B et 2 auberges de

jeunesse) et 3 lieux d'événements labéllisés. 22 labels "Clé verte" au total.

"Dès mon entrée en fonction comme Ministre du tourisme, j'ai décidé de soutenir et d'encourager le label Clé Verte qui porte uniquement sur le secteur touristique pour réduire l'empreinte écologique de ce secteur et contribuer à positionner Bruxelles comme destination durable", a confié Christos Doulkeridis. Et de préciser : "Notre stratégie pour développer le label et sa mise en œuvre à Bruxelles, est de s'appuyer sur l'existant (notamment le travail déjà entrepris dans le cadre du label entreprise écodynamique) via un système de passerelle, et de travailler en partenariat avec une série d'acteurs concernés".

Pour obtenir ce label, les lauréats ont dû répondre à différents critères concernant la gestion environnementale générale, l'implication des employés, les informations environnementales aux clients (documentation, signalétique adaptée...), la gestion de l'eau, le ménage et le nettoyage, la gestion de l'énergie, la gestion et la prévention des déchets, l'alimentation, les activités Nature, l'administration-bureau, l'environnement intérieur et les espaces verts. Le label associe donc les critères de performance environnementale (critères strictement écolabels) et de gestion environnementale (critères SME - Système de Management Environnemental). Existant depuis 1994, ce label se veut avant tout indépendant et neutre (porté par un réseau d'ONG). De plus, il est bien implanté en Flandre, en Hollande et en France d'où sont issus la majorité des visiteurs à Bruxelles.

Actuellement, près de 16 % des chambres hôtelières bruxelloises (reconnues par la Cocof) portent le label Clé Verte. Si on tient compte des principaux autres systèmes de certification présents en Région bruxelloise (EMAS, Green Globe et le label Entreprise éco-dynamique), on arrive à un total de près de 30 % des chambres hôtelières écolabellisées, ce qui – au niveau des hôtels - positionne Bruxelles parmi les destinations européennes les plus « vertes ». En termes environnementaux, l'impact n'est pas négligeable d'autant que la labellisation, qui est annuelle, demande aux établissements une amélioration continue.

Le label continue sa progression dans la capitale : plusieurs autres dossiers sont en cours de labellisation, notamment au niveau des centres d'hébergements pour jeunes et des Venues, et les critères ont été revus récemment pour une adaptation plus précises aux réalités des secteurs concernés (tout en restant exigeants sur le plan environnemental).

Cette initiative est portée également par la [Fédération Inter-Environnement Wallonie](#), partenaire officiel de la FEE pour Bruxelles et la Wallonie, en collaboration étroite avec [Wallonie-Bruxelles Tourisme](#) (WBT), [VisitBrussels](#), [Brussels Booking Desk](#) (BBD) et les associations professionnelles [Brussels Hotels Association](#) (BHA), [Hostels in Brussels, Bed & Brussels](#) et Brussels Special Venues, ainsi que l'administration bruxelloise en charge du tourisme au sein de la [COCOF](#).



La labellisation est organisée en partenariat avec les associations BHA, Bed&Brussels, Brussels Special Venues et Hostels in Brussels

www.cleverte.be